

Viens bâtir une île d'exceptions.

Laval, 3e plus grande ville du Québec, est en profonde transformation. Partout sur le territoire, la vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, bien ancrée dans les principes du développement durable, se déploie dans une perspective d'expérience citoyenne améliorée.

Grande ville moderne, notre développement urbain s'harmonise avec la conservation et la mise en valeur de ses milieux naturels. À la grandeur de l'île, nos quartiers chaleureux et notre centre-ville attrayant composent une mosaïque vivante avec nos rivières, nos bois, nos parcs et nos terres agricoles. C'est dans une voie, celle de l'équilibre entre la nature et l'urbanité que la Ville poursuit ses grands projets structurants.

Le Bureau des transactions et des investissements immobiliers est à la recherche d'un (e) :

Évaluateur(trice) – Division affaires immobilières Poste permanent

Les défis qui vous attendent :

Sous l'autorité du supérieur immédiat, vous exercez, en tant qu'évaluateur agréé, dans l'un et/ou l'autre des champs de pratique de sa profession, tel que définie par l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec. À cet effet, vous effectuez tout mandat d'évaluation ou expertise d'évaluation, vous négociez tout dossier d'évaluation avec le contribuable ou son représentant, vous rédigez tout rapport d'évaluation, de justification, études, normes, procédures, devis de projets et tests de simulation, et vous agissez comme témoin-expert devant les tribunaux. Au besoin, vous vérifiez et contrôlez les données utiles à la définition de son mandat, vous participez à des comités consultatifs multidisciplinaires, vous conseillez et/ou formez le personnel dans le cadre de ses attributions.

Plus précisément, vous :

- Effectuerez, complétez et vérifierez toutes les démarches nécessaires à l'évaluation de la valeur marchande d'un immeuble ;
- Étudierez et analyserez les tendances du marché local et la situation des immeubles à évaluer ;
- Exercerez une supervision technique et professionnelle : donnerez des avis et expliquerez à vos collègues de travail les méthodes et les procédures, l'application de certaines directives ou politiques ;
- Négocierez tout dossier d'évaluation avec le contribuable ou son représentant et au besoin, ferez toute recommandation utile aux autorités municipales dans le respect des principes et des normes d'évaluation ;
- Rédigerez tout rapport d'évaluation et de justification selon la procédure établie et notamment dans toute cause d'action en dommages et intérêts et agirez comme témoin-expert devant les tribunaux ;
- Analyserez les décisions des tribunaux et mesurerez l'incidence des résultats quant aux principes d'évaluation impliqués, aux valeurs et aux indemnités imposées au fardeau de la municipalité et ferez toute recommandation utile quant à leur application ou de l'opportunité d'aller en appel d'une décision ;
- Étudierez les grandes tendances socio-politico-économiques et formulerez toute projection aux fins de prévisions budgétaires ou d'estimations préliminaires.

Ce que nous vous offrons :

- Un salaire débutant à 90 008,13\$ et pouvant aller jusqu'à 118 395,77\$/année selon l'expérience ;
- Un horaire de travail de 33,75 heures par semaine, permettant de concilier travail et vie personnelle ;
- 16,5 jours fériés par année incluant plusieurs jours de congé dans le temps des fêtes ;
- Assurances collectives concurrentielle ;
- Régime de retraite à prestation déterminée ;
- Un lieu de travail facilement accessible et un stationnement gratuit ;
- Un milieu de travail stimulant ;
- Le remboursement de votre cotisation à l'Ordre des Évaluateurs agréés du Québec ;
- Le remboursement des frais reliés au programme de formation continue ;
- Un champ d'exercice professionnel diversifié offrant la possibilité de réaliser divers types de mandats.

Le profil recherché :

- Membre en règle de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec ;
- Baccalauréat en administration ou équivalent ;
- Six (6) années d'expérience pertinente dans le domaine de l'expertise immobilière ;
- Posséder des connaissances du milieu municipal et des procédures s'y rattachant ;
- Posséder des connaissances dans les lois et réglementations en vigueur : Loi sur l'expropriation, Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et autres lois connexes ;
- Posséder de l'expérience comme témoin expert au Tribunal administratif du Québec pour des dossiers d'expropriation et de litiges est considéré comme un atout.

Advenant que le bassin soit jugé insuffisant, des mesures compensatoires ou d'équivalences en termes de scolarité ou d'expérience pourront être considérées.

« Viens bâtir une île d'exception »

Postulez en ligne en vous rendant au www.emplois.laval.ca

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Pour ces dernières, ne pas hésiter à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invité à un processus de sélection.